



Lise MAGNIER
Député de la Marne

Commissaire général de division Nicolas POLINI
Délégué général de l'ANOCR
BP 471
75327 PARIS CEDEX 07

Paris, le 23 février 2026

Monsieur le Délégué général,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier dans lequel vous m'avez fait parvenir le discours du président de l'Association nationale des officiers de carrière en retraite et tenais à vous en remercier.

En tant que membre de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, je suis très attachée à la reconnaissance méritée de l'ensemble des militaires à la retraite pour le service rendu notre nation.

Les officiers de carrière ont servi notre pays avec honneur et dévouement, contribuant à sa sécurité et sa défense, assistés de leurs familles qui participent également à cet effort. En effet, être militaire de carrière est un engagement qui demande le soutien de l'ensemble de sa structure familiale.

Les questions soulevées par votre président dans son discours méritent une attention particulière. La condition des officiers de carrière retraités constitue un élément fondamental du respect dû à ceux qui ont consacré leur vie professionnelle à la défense de notre pays.

Je serai donc très attentive, dans le cadre de nos travaux au sein de la commission de la défense, à ce qu'elle soit davantage évoquée afin que les officiers de carrière retraités ne constituent pas qu'une mention, certes attentionnée, dans les discours à l'occasion des vœux ou d'autres cérémonies.

Le Premier ministre s'est engagé à ce qu'une réactualisation de la loi de programmation militaire ait lieu dans le courant de cette année 2026. Elle pourrait être l'occasion de rappeler le rôle essentiel, passé, présent et futur, des militaires retraités mais également celui de leurs associations dans le maintien d'un lien avec leur ministère de tutelle. Les débats autour de cette nouvelle loi pourraient être l'occasion de le rappeler et de le mettre en pratique.

Tels sont les éléments dont je souhaitais vous faire part et vous prie de croire, Monsieur le Délégué général, à l'assurance de mes sincères salutations.



Lise MAGNIER

LISE
MAGNIER
|||||

Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75007 PARIS
01 40 63 71 24
lise.magnier@assemblee-nationale.fr